



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du
 TRIBUNAL de COMMERCE - VERVIERS



17033537



16-02-2017

Le Greffier
 Greffe

N° d'entreprise : **0417.843.732**

Dénomination **PRODUITS DE VIANDE**

(en entier) : **D'ARGIFRAL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **Avenue Mercury, 5 - 4650 CHAINEUX**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandat d'administrateurs

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'A.G. DU 26.06.2015

L'assemblée décide également, à l'unanimité, de renouveler les mandats de Monsieur Philippe Van Damme en tant que Président du Conseil d'administration (Administrateur A) et de Monsieur Francis Archambeau en tant qu'administrateur-délégué (Administrateur B) pour les 6 prochaines années avec une date de prise d'effet rétroactive au 31/03/2015. Ce mandat se terminera le 31/03/2021.

Francis Archambeau
 Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).